



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

1.1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur (Pouvoir Adjudicateur) :

Organisme : **COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE**

Hôtel de la collectivité territoriale

4179, route de Montabo - BP 47025

97307 Cayenne Cedex -Guyane Française

☎ : 05.94.29.20.20 – 📠 : 05.94.31.95.22 – @ : www.ctguyane.fr

1.2. Pouvoir Adjudicateur : *M. Le Président de la Collectivité territoriale de Guyane*

2. Objet du Marché

2.1. Objet du marché : **Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du lancement et de la mise en œuvre du réseau rural 2014-2020.**

2.2. Type de marché : *Services*

3. Type de procédure

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

4. Lieux d'exécution

Département de la Guyane.

5. Caractéristiques Principales

Le présent marché porte sur la fourniture d'une prestation de service visant à assurer, au titre des fonds FEADER, pour le compte de la Collectivité Territoriale de Guyane, une mission d'assistance technique pour la mise en place du Réseau Rural Guyane dans le cadre du Programme de Développement Rural de la Guyane 2014-2020.

Allotissement : sans objet.

Les candidatures et les offres devront être rédigées en langue française.

L'unité monétaire est : **l'euro.**

Code CPV :79933000

6. Durée du marché ou délai d'exécution

La durée de la mission est prévue du 1er juin 2016 au 31 janvier 2017. Il sera conclu pour une durée de huit (8) mois. Le marché pourra débuter à compter de sa notification du marché.

7. Modalités de financement et de paiement

Opération financée sur le FEADER à hauteur de 85% et sur les fonds propres de la CTG à hauteur de 15%.

Le paiement s'effectue dans un délai maximum de trente jours, conformément à la législation en vigueur, comptés à partir de la date de réception de la facture.

Une avance pourra être accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des clauses administratives particulières applicable à ce marché. Le prix du marché est global, forfaitaire, ferme et actualisable.

8. Conditions de participation et critères de sélection des candidatures

Conformément aux dispositions des articles 50 et 51 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, le dossier de candidature comportera les renseignements mentionnés à l'article 5.1 du règlement de la consultation. Le candidat retenu disposera de 10 jours, à compter de la notification, pour fournir les certificats ou attestations délivrés par les organismes et administrations compétents prouvant que les candidats a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre 2015 (ou NOTI 2)

9. Critères d'attribution

Les critères d'attribution sont par ordre décroissant :

Critère n° 1 : Valeur technique 60 %.

Critère n° 2 : Prix 40 %

Ils seront appliqués conformément aux dispositions de l'article 7.2 du règlement de la consultation.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier les offres avec les candidats dont l'offre est jugée intéressante.

10. Conditions de retrait des dossiers de consultation

Les dossiers de consultation seront retirés gratuitement sur présentation d'une demande écrite préalable (courrier, télécopie, courrier électronique) précisant les coordonnées du candidat et l'objet du marché. Cette demande devra être adressée au Service marchés publics dont les coordonnées figurent au **point** *Le dossier de consultation des entreprises est également disponible sur le site de la CTG à l'adresse suivante : www.ctguyane.fr, rubrique : « en un clic », marchés publics.*

11. Conditions de réception des offres et de validité des offres

Les offres doivent être transmises sous pli cacheté portant l'intitulé du marché ainsi que la mention «Ne pas ouvrir » au plus tard le : Vendredi 13 mai 2016 avant 12 heures, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et de garantir la confidentialité ou remis au Pôle marchés publics contre récépissé à l'adresse suivante :

Service marchés publics

Hôtel de la collectivité territoriale

4179, route de Montabo - BP 47025

97307 Cayenne Cedex -Guyane Française

☎ : 05.94.29.20.20 – 📠 : 05.94.27.11.57

Les offres pourront aussi être déposées sous forme électronique sur le site internet de la CTG à l'adresse suivante : <http://www.ctguyane.fr>, rubrique : « en un clic », **marchés publics**.

Toute offre déposée par un autre biais ou adressée à un autre service de la CTG sera considérée comme irrecevable.

- **Validité des offres** : les offres sont valables cent quatre vingt (**180**) jours à compter de la date limite de réception des offres.

12. Autres renseignements

Les renseignements d'ordre administratifs et ou techniques peuvent être obtenus sur demande écrite adressée par courrier, courriel ou télécopie au service des marchés publics de la CTG, aux coordonnées indiquées au point 11 ci-dessus.

13. Procédure de recours

Les candidats dont la candidature et ou l'offre n'ont pas été retenues, ont un délai de deux (2) mois à compter de la notification de ce rejet pour introduire un recours auprès du Greffe du Tribunal Administratif de Cayenne.

Conformément aux dispositions de l'article L551-1 du Code de justice administrative, le référé précontractuel est possible jusqu'à la signature du marché.

L'instance compétente pour les procédures de recours est le :

7, rue Victor Schoelcher

97350 Cayenne cedex

☎ 05.94.25.49.40 - 📠 : 05.94.25.49.71

14. Date d'envoi du présent avis à la publication : Mardi 19 avril 2016